



PRISE DE POSITION DE MARTIN KLÖTI

## Mieux coordonner la prévention

Une meilleure concertation entre les niveaux étatiques aiderait à lutter contre la pauvreté. La Confédération a proposé ses services en qualité de coordinateur.

La pauvreté est complexe et multidimensionnelle. On ne peut pas l'éliminer par une simple mesure ou une prestation financière comme l'aide sociale. Elle a des répercussions sur différents aspects de la vie: la famille, le travail, la santé et la formation. La prévention et la réduction de la pauvreté sont donc des tâches interdisciplinaires.

Du point de vue de la politique sociale, le travail le plus important consiste à trouver des mesures spécifiques en faveur des personnes touchées par la pauvreté afin d'empêcher les situations précaires et lutter contre le dénuement. Dans cette perspective, il est primordial d'inclure tous les domaines sociaux et économiques. Autrement dit, les représentants des différents échelons politiques et étatiques, de la société civile et des partenaires sociaux doivent collaborer pour lutter efficacement contre la pauvreté.

### Des connaissances de base importantes

Les cantons et les communes sont conscients de leur responsabilité et mobilisent des ressources financières et humaines considérables en faveur de la prévention et de la lutte contre la pauvreté. La Confédération s'engage elle aussi et joue un rôle de premier plan, notamment en raison de ses compétences en matière d'assurances sociales. Ainsi, une réduction des prestations et un accès restreint à certaines catégories d'assurance peuvent rapidement engendrer des situations précaires qui doivent souvent être allégées par l'aide sociale ou par d'autres prestations liées aux besoins. Si bien que, dans certaines circonstances, le système d'assurance sociale peut générer de la pauvreté, ce qui est paradoxal.

La Confédération devrait aussi jouer un rôle de coordination dans des domaines tels que la prévention et l'égalité des chances. Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté va dans le bon sens. Certes, les ressources sont modestes, mais on a déjà su tirer profit de la marge de manœuvre. Bien entendu, le programme ne peut pas alimenter des prestations ou de nouvelles dispositions, car tel n'est pas son objectif. Les personnes touchées par la pauvreté ne profitent pas directement du programme par le biais des prestations de transfert. Il permet en revanche de rassembler des faits et des connaissances de base solides et de créer des outils tels que des lignes directrices à l'attention des acteurs qui interviennent dans la pratique. De même, les colloques et les conférences qui ont été organisés ont contribué à sensibiliser et à coordonner la lutte contre la pauvreté. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales est favorable à la poursuite du programme même si les fonds accordés sont moins importants.

On peut toujours faire plus, mais le peuple, les parlements et les gouvernements imposent aussi leurs limites. Nous nous efforçons d'utiliser au mieux notre marge de manœuvre. Nous intervenons ainsi pour lutter contre les causes de la pauvreté en soutenant l'accueil extrafamilial pour les enfants afin de mieux concilier vies familiale et professionnelle. Il s'agit d'une approche bien plus durable que celle qui consiste à ne soulager les symptômes.

Conseiller d'État du canton de Saint-Gall et président de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), Berne